



Taux actuels de d'émaciation : 4.3% retard de croissance : 28.9% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale : 11%

Source: Gouvernement camerounais (DHS, 2018)

### Bons résultats

- Cameroun : ce pays a mis en place un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Cameroun : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2018.
- Cameroun : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Cameroun : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.

### Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (6% des dépenses publiques en 2018) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Cameroun : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (3.1% des dépenses publiques en 2017) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Cameroun : l'État n'a pas assuré la sécurité foncière des populations rurales. La délivrance de titres de propriété est médiocre et les marchés fonciers fonctionnent mal.
- Cameroun : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques ni les mêmes droits d'accès aux terres agricoles qu'aux hommes. Cela accentue la vulnérabilité des femmes et des enfants à la faim et à la malnutrition.
- Cameroun : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Growth and Employment Strategy Paper (GESP)) accorde peu d'importance à la nutrition.
- Cameroun : ce pays n'a pas encore adopté de stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Cameroun : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 47 % des enfants en 2018.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (39.1% en 2017) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Cameroun : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation est médiocre.
- Cameroun : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	6%	2018	17e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>2</sup>	3.1%	2017	40e ex aequo

**Politiques**

Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>3</sup>	Médiocre	2019	43e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>3</sup>	Moyen	2019	26e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	66.1%	2014	25e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>3</sup>	Médiocre	2018	11er ex aequo

**Lois**

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>3</sup>	Médiocre	2019	30e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>4</sup>	Pas dans la loi	2019	40e ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>4</sup>	Pas dans la loi	2019	16e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2013	1er ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des engagements de l'UA énoncés dans la Déclaration de Maputo ● >=75 % and <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● <75% des engagements de l'UA énoncés dans la Déclaration d'Abuja ● >=75 % and <100% ● >=100%

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>4</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

**Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Sectoriel uniquement	2019	24e ex aequo

**Politiques**

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	47%	2018	34e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2013	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	76.5%	2017	30e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	39.1%	2017	24e
Visites médicales pour les femmes enceintes	87%	2018	28e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Faible	2010-2020	36e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Non	2019	42e ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2018	1er ex aequo

**Lois**

Consécration du CICS <sup>^</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Largement consacre dans le droit	2019	19e ex aequo
--	----------------------------------	------	--------------

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays)

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré

<sup>^</sup> Code international de commercialisation des substituts du lait maternel